



DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un emprunt d'un montant de 10 000 000 € auprès de la Caisse d'épargne Auvergne Limousin au titre des investissements 2024 du budget principal

1 DOCUMENT - Publié le 16 Octobre 2024



DEC_FIN_25833_SOUSCRIPTION_EMPRUNT_10000000_CAISSE_EPARGNE_INVESTISSEMENTS_2024_BUDGET_PRINCIPAL.pdf
(.pdf, 133,9 Ko)



TÉLÉCHARGER